



À REMPORTER :
UN CHÈQUE CADOC
D'UNE VALEUR
DE 200€

05
↓
09
JUIN
23

CHALLENGE VIDÉO

**DANS LE CADRE DE LA SEMAINE
DU TRANSPORT & DE LA LOGISTIQUE**

Réalisez votre projet professionnel !



Règlement - conditions
de participation

Lors des visites d'entreprises que vous effectuerez dans la cadre de la semaine du transport & logistique, réalisez une vidéo de 30 secondes maximum, qui représentera le métier découvert.

TROIS CATÉGORIES SERONT PRIMÉES :



GESTE MÉTIER

Film d'un objet ou d'un geste spécifique au métier (objet méconnu, un geste précis particulier qui interpelle...)



ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Film d'un environnement de travail de l'entreprise et/ou d'un salarié qui y travaille (condition et/ou organisation de travail atypique, équipement des salariés, rangement de l'entreprise...)



INTERVIEW D'UN SALARIÉ

Interview d'un salarié avec au moins une question obligatoire :
« *qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?* »



LES VIDÉOS SONT À ENVOYER :

À : jean.gannard@pole-emploi.fr

VIA : FRANCETRANSFERT

➤ <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload>



EN RÉSUMÉ :

- ✓ RÉALISER UNE VIDÉO DU MÉTIER DÉCOUVERT,
- ✓ DURÉE 30 SECONDES MAX,
- ✓ QUI RENTRE DANS L'UNE DES 3 CATÉGORIES PRIMÉES.



LES DATES À RETENIR :

- Semaine nationale du transport & de la logistique :
du 5 au 9 juin
- Date limite d'envoi des vidéos :
lundi 12 juin
(au-delà de cette date, les vidéos ne seront prises en compte pour le challenge)
- Remise des prix :
vendredi 16 juin

➤ **Des questions ?** Contactez votre conseiller référent !